L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 28 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande une camériste parlant bien le français et sachant coudre. 85 rue Royale, lundi. 28mars—1f

LEÇONS de piano et de français.—Madame Serres, de Paris, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, reçue institutrice devant l'academie de la Seine, munie des meilleurs certificats de familles de Mexico, qu'elle vient de quitter à cause de son climat, offre de donner des leçons de piano, de français, histoire, géographie, etc., aux meilleures conditions. S'adresser 67 rue Dauphine.

Monsieur Serres, Français, comptable, désire trouver une place de comptable, caissier, teneur de livres, etc. Références des premières maisons de commerce de Mexico. Correspondance française, anglaise, espagnole. S'adresser 67 rue Dauphine. 17 mars—10f—t12j

A LOUER.

A louer à un prix modéré, 5 chambres, cuisine et entrée. S'adresser 120 rue d'Orléans. 28mars—1f

PERDU.

PERDU—Un anneau contenant sept clés. Une récompense sera accordée à la personne qui les rapportera à la Librairie Française, coin Chartres et Bienville. 28mars—1f

TROUVÉ.

VACHE trouvée.—Le propriétaire peut réclamer la vache en prouvant qu'elle lui appartient, et en payant les frais. S'adresser à Maurice Pichloup, coin de l'Avenue Carolton et Dumaine. 26mars—3f

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

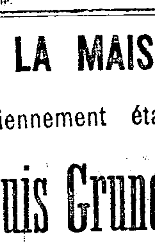

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH & WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,

127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.

1er oct 85—1an

NOUVEAU STOCK.

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Nottingham, Madras et Turcomans.

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Étoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

Migraines. — Maux de Tête

GUARANA

de GRIMAULT & Cie Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME

de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflamées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE D.,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE. ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

John Mullen vs. Veuve Michael Lyons, Veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,376—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits titres et intérêts de Mme Eliza Mullen, comme veuve dans la communauté de Michael Lyons, décédé, dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot numéro un, d'après un plan dressé par Louis H. Pillé, voyer, daté le 29 avril 1871, une esquisse exacte du dit plan est annexée à un acte de vente au dit Michael Lyons, passé pardevant E. G. Gottschalk, ex-notaire en cette ville, le 16me jour de Mai 1871 et faisant partie du dit acte; d'après ce plan, le dit lot mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Tchoupitoulas, quarante-cinq pieds, sept pouces de largeur dans le fond, cent deux pieds, un pouce et trois lignes sur le côté adjacent au lot numéro deux, et cent neuf pieds six pouces de profondeur et face à la rue Girod; le dit lot formant le coin des rues Tchoupitoulas et Girod, et la moitié indivise du dit lot appartient à la défenderesse, Mme Eliza Mullen, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 mars—17,24,31—avril 7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. R. Chevalley vs. F. J. Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,711.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de F. J. Syme, défendeur, dans les dix actions du capital du Gulf Rice Milling Co.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 mars—19,23,27,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de meubles de valeur, &c, au No 166 de la rue Douane.

Lafitte & Dufilho, agents de Mme Veuve Louis Jerrison et als vs Eva Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,880—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 31 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu du local No 166 rue de la Douane, comprenant un fort lot de meubles de valeur, installations, effets mobiliers divers, &c, d'après un inventaire enrégistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19mars—19,23,27,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hibernia Insurance Company vs. James J. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 16,825.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras et formant l'encoignure des rues Lafayette et Freret et mesurant trente un pieds de face à la rue Lafayette, trente un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds cinq pouces et une ligne sur la rue Freret et cent six pieds six pouces et une ligne sur l'autre côté, le tout plus ou moins. Le dit lot ou portion de terre forme tout le lot numéro sept et une partie du lot numéro six qui le touche, lesquels lots sont désignés comme tels sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 8 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, pour référence. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Wm. C. Joanen, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 24 avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26fev—26—5,12,19,26,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lafayette Fire Insurance Co. of New Orleans vs Mme Mary Shaeffner, (Schaeffner) femme de James Work et James Work son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,032.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Laurel, Constance et St André, désignés par les numéros un et deux conformément à un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire, le 6me jour d'octobre 1869.

Les dits lots mesurent comme suit: Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente-sept pieds cinq pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade à la rue Ste Marie de cinquante-huit pieds un pouce et six lignes; et le lot numéro deux touche au lot numéro un et mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cinquante-huit pieds un pouce et six lignes.

Etant la même propriété que la dite Mme Marie Shaeffner (Schaeffner) a acquise de E. Tardy et autres, conformément à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, en date du 6 octobre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 3

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de André Bordegary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,264—Division C.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr. Administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu André Bordegary, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 mars—28—2, 6 avril

Succession de John Dinnies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14,160—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Duvigneaud, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20 mars—20,24,28.

Succession de Mme Charles Munich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,625—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Munich, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26mars—26,30—4 av

Succession du Dr Charles C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 17,259—Division C. Attendu que Mme veuve Chas. C. Turpin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Charles C. Turpin, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 mars—24,27—2avril

Succession de Pierre Némours Lauve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,636—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Veuve Pierre Némours Lauve, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 mars—18,23,27.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 16me jour de février 1886, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-après, intitulée dans le langage et avec les chiffres suivants, savoir: Lucie Huet Herbelin vs. Jules Herbelin.—No 16,536.—Sur motion de P. L. Fourchy, avocat de la demanderesse et sur la preuve fournie à la Cour à l'appui de la demande de la demanderesse la loi et le témoignage étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré, le 4 février 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et, conformément, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Lucie Huet Herbelin et contre le défendeur Jules Herbelin, son époux, décrétant une dissolution de la communauté des biens et acquets, et une séparation de propriété entre elle et son dit époux. Il est en outre ordonné qu'il y ait jugement contre son dit époux, Jules Herbelin, le défendeur, pour la somme de deux mille cinquante piastres, avec intérêt légal du 19 avril 1879, jusqu'à parfait paiement et les frais du procès.

(Signé le 23 février 1886.)

W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 13me jour de mars, de l'année dix huit cent quatre-vingt-six.

CHAS. PARENT.
Député-Greffier.

18 mars—3f en dix jours.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Meubles, Literie, Vaisselle, Etc.

Vente de tout le contenu de l'Hôtel et Restaurant au coin nord-est des rues Canal et Chartres.

George Boning vs. Robert V. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,674—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu, installations, etc., du local formant le coin nord-est des rues Canal et Chartres, actuellement occupé comme hôtel et restaurant, et comprenant un fort lot de meubles assortis, literie, vaisselle, installations, effets mobiliers, etc., etc., et divers autres articles nécessaires et appartenant à cette ligne d'affaires, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

27 mars—27 31 av3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan déposé au bureau du Shérif Civil.

Veuve Clémence Bernard vs. Veuve Mary Perpinana, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par les rues Espagne, St-Avid maintenant Claiborne St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson et l'avenue Washington, désignés sur un plan fait par Arthur DeArmas, député voyer de ville, le 20 mars 1886, (une copie du dit plan dûment certifiée est déposée au bureau du Shérif Civil pour référence) par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I et K, et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, comme suit:

Le lot A mesure trente-deux pieds de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Le lot B touche au lot A, et mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente-cinq pieds et un pouce sur la ligne qui le sépare du lot A, et la même profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C.

Le lot C touche au lot B, et mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds un pouce sur la ligne qui le sépare du lot B, et la même profondeur sur la ligne qui le sépare du lot D.

Le lot D touche au lot C, et mesure trente-deux pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot E mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds, entre lignes parallèles et égales.

Le lot F touche au lot E et mesure trente-six pieds, onze pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente-cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot E et une première profondeur de cent cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot G par une première largeur de quatre pieds onze pouces dans le fond sur une ligne parallèle avec la rue Espagne et s'étendant vers la rue St. Avid, maintenant Claiborne, puis une autre profondeur de trente pieds par une autre largeur de trente deux pieds dans le fond sur une ligne parallèle avec la rue Espagne et s'étendant vers la rue St. Avid, maintenant Claiborne.

Les lots G. et H. se touchent et mesurent comme suit: le lot G. mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales, et le lot H. mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot I. mesure trente pieds de face à la rue St Jean-Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot K. mesure trente pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mars—23,30—avril 6,13,20,24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisses dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,685—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'ilet borné par les rues Elmire, Remparts, Désiré et Bourgogne, anciennement Craps et le dit lot mesure vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds et sept pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 fev—25—mars 5,11,18,25,30

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Scannell & Lafaye vs. Leurs Créanciers—No. 16,935—Division "B"—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus enliassée, et les tableaux annexés, et les affidavits accompagnant le même, et la Cour étant satisfaite que les débiteurs pétitionnaires s'étant conformés à la loi; la cession de tous les biens sous la raison sociale de Scannell & Lafaye, et de John O. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu le 29me jour de mars 1886, pardevant Andrew Hero Jr., notaire, à 11 heures A. M. pour élire un syndic et voter pour ou contre la décharge de la dite raison sociale et les dits membres individuellement, il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et contre les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues.

Il est de plus ordonné que la réunion des dits créanciers soit autorisée pour fixer les termes de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des débiteurs, et de nommer ou de rejeter le syndic nommé par eux donnera cautionnement, au pour quel montant.

Il est de plus ordonné que E. D. White, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

21fév—au 29 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—L. J. Barthélemy vs. Ses Créanciers—No. 16,987—Division A—Ordre de Cour—Considérant les allégations de la pétition enliassée ce jour, il est ordonné par la Cour que l'ordre, dans cette affaire, rendu le 25 février 1886, soit amendé de façon à fixer la réunion des créanciers de L. J. Barthelemy, le 13 avril 1886 à 11 heures A. M., et que W. S. Parkerson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable.

Nouvelle-Orléans, le 11 mars 1886.

[Signé] A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme.

JAMES D. RANKIN, député greffier.

12mars au 13 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire John L. Felin soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers ; et qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, le 20e jour d'avril 1886, à midi, pour délibérer sur les affaires du dit pétionnaire et nommer un syndic; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit John Louis Felin soient suspendues et que A. Sambola, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1886.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. DARIER, député greffier.

27mars—27,31—29avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Théodore Drez, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire, en cette ville, le JEUDI, 29me jour d'avril 1886, à midi, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit Théodore Drez et pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Dufilho, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 24 mars 1886.

[Signé] W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.

27mars—3f au 29av

Léon Benedetto vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,528—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. J. Gutierrez, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 mars—24,27—2av

VENTES PAR LE CONSTABLE.

James McCormick vs. M. Levy.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 10,059—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt No 152 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la N.-O.

19mars—19 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif civil de tout le contenu, installations, effets mobiliers du grand hôtel bien situé connu comme

L'HOTEL CARONDELET

aux étages supérieurs du local coin des rues Carondelet et Poydras, connu comme le No 88 rue Carondelet et dans le magasin No 86 rue Carondelet, entre Poydras et Perdido.

Dans l'affaire de

Geo. Boning vs. John L. et Richd. L. Schroeder. No 16,636, et

Wm. R. Moore & Cie. vs. John L. Schroeder. No 16,466.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — En vertu de deux writs de fieri facias moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un fort lot assorti de meubles, literie, vaisselle, meubles de bureau, installations, effets mobiliers, etc., étant tout le contenu du local connu comme l'HOTEL CARONDELET, coin des rues Carondelet et Poydras, décrit ci-dessus, le tout conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 mars—25,30—3,4,5 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John McCloskey vs. Norflet Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,909—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux terrains situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Salcedo, et désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan dressé par Castaing & Celles, en date du 20 mars 1866, et déposé comme référence au bureau de E. Bienvenu, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Le lot numéro neuf, trente pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Lopez; et le lot numéro dix, trente pieds onze pouces de face à la dite rue Lopez, sur une profondeur, chacun, de cent deux pieds neuf pouces et quatre lignes.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le dit défendeur a achetée comme suit, à savoir: Lot numéro neuf, acheté de Isaac Boone, conformément à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ex notaire en cette ville, à la date du 19 août 1869; le lot numéro dix a été acheté de John McManus, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire, à la date du 11 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mars—12,19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha Ann Case, veuve de Don Carlos Case, vs. la succession de J. E. Hickock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,998—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le 7e district de cette ville, et désignés comme lots un, deux et trois de l'ilet No 22 R, lequel est borné par les rues First (ou St-Charles), Short, Hampson et Washington. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que les lots ci-dessus et faisant partie du lot No onze, d'après le plan No 65 déposé au bureau de feu de Selim Magner, notaire de cette ville. La dite portion de terre mesure trente-cinq pieds de face à la rue Short sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout ayant été acquis par feue Mme J. E. Hickock de Mme Don C. Case d'après acte passé devant Wm H. Pascoe, notaire, en date du 21 février 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16mars—16,23,30 av6,13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil, du magasin en briques, ou local No 42 rue Fulton et 41 rue Front.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs J. E. M. Sivori.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,760—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 6 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme lot numéro onze, sur un plan connu comme un plan de F. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, voyer, en date du 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt et un pieds trois pouces de face à la rue Front, vingt trois pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et sept lignes sur le côté du numéro dix et cent seize pieds six pouces sur le côté de la ligne du lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les dites bâtisses sont connues comme le magasin en briques ou local No. 42 rue Fulton et No 41 rue Front.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 mars—5,12,19,26—avril 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

James R. Mitchell vs. John Davidson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,469—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues New Levée, Girod, Fulton et Notre Dame, désignés sur un certain plan connu comme le plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, alors voyer de la municipalité numéro deux, par les numéros quatre et cinq et ayant les dimensions respectives suivantes, à savoir:

Le lot numéro quatre mesure vingt-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue dite New Levee, et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro trois et cent vingt-et-un pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq, et le lot numéro cinq mesure vingt trois pieds huit pouces et six lignes de face à la dite rue New Levee et vingt trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt-et-un pieds sur la ligne qui la divise du lot numéro quatre et cent vingt-et-un pieds un pouce et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six, le tout au pied américain.

Acquis par les défendeurs de Mme Henriette Davidson par acte passé pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, le 2 juillet 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18mars—18 25—avril 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Charles Mooney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,577—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 mars 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Locust, Julia, anciennement Florida Landing, Freret, anciennement Pine, et Cypress, et désigné comme lot numéro deux cent trente-cinq sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, en date du 31 mai 1858, déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire en cette ville, connu comme plan numéro deux cent cinq. Le dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la dite rue Locust sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par Charles Mooney de Henry Riecke conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 9me jour de décembre 1876.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans la susdite affaire.

16mars—16,23,30 av6,13,17

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS

JOHN DE RUYTER, administrateur, etc., vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en la ville de la Nlle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Constance, Race et Annonciation, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a achetée de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1857.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions de la vente—A douze (12) mois de crédit, l'acquéreur sera requis de fournir une sécurité acceptable au moment de l'adjudication pour le montant de son enchère, portant 7 pour cent par an de la date de la dite adjudication jusqu'à maturité, et devra aussi payer comptant disons environ $200 pour couvrir les frais et les charges, et aussi un montant comptant suffisant pour couvrir le montant des taxes dues, et 5 pour cent de frais d'avocat sur le montant de l'adjudication. Lesquels paiements comptant seront tous mis au crédit du compte de la dite sécurité.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 16me jour de mars 1886.

R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

17 mars—17, 20, 27—avril 3.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFIER.

LA RÉSIDENCE TRÉMOULET,

A l'encoignure des rues Esplanade et Royale.

GRAND TERRAIN

Sur la rue Royale, entre Esplanade et Paix.

PAR SPEAR & ESCOFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, 46 rue Royale SAMEDI, 10 avril 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Bourbon, mesurant 57 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur et face à la rue Royale de 121 pieds, 8 pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une très élégante résidence confortable et solidement bâtie, couverte en ardoises et soubassement en brique et élevé à peu près de 12 pieds de terre, ayant au rez-de-chaussée, grande salle à manger, grand corridor, office, cabinet, chambres à bain et quatre chambres à coucher au premier, plancher en tuiles françaises, grand corridor au centre avec salons, salle à manger, chambre à coucher et cabinet sur un côté, corridors et trois chambres à coucher et cabinet sur l'autre côté, galerie fermée et grandes chambres bien finis dans les mansardes galerie en dehors communiquant avec une bâtisse en briques à deux étages, ayant six chambres, lavoir, lieux d'aisance, cuve, hydrant, une magnifique cour avec des fleurs, etc., gaz dans tout le local. Dans sa présente condition la propriété est une des plus désirables, à cause de sa position, voisinage excellent, côté sud, face sur deux lignes de chemin de fer et à proximité de deux autres et avec quelques petits arrangements peut être mise en style moderne et considérée comme une des plus élégantes et complète maison sur l'avenue Esplanade.

2° Trois lots de terre désignés par les lettres B, C, D, dans le même district et même ilet que la susdite propriété et face à la rue Royale entre Paix et Esplanade.

Pour les dimensions et renseignements voir le plan pour référence maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec billets d'acquéreur portant hypothèque spécial et privilèges et lieu de vendeur sur la propriété vendue avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procédure judiciaire pour en forcer le paiement des dits billets ou une partie assurée pour un montant égal aux billets fournis transfert de la police et toutes les clauses usuelles dans l'acte de vente.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1886, en sus du prix de l'adjudication, et est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les locaux peuvent être visités, entre midi et 3 heures P. M., avec un permis des encanteurs.

27mars—27 28 av3 à la vente.

Résidence dans le Troisième District.

Coin des rues Royale et Mandeville.

Résidence en briques à deux étages et double corps de logis.

Succession de F. J. L. Crais.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 14,944.

PAR SPEAR & ESCOFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, date le 25 mars 1886, pour compte de la dite succession, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 162, borné par les rues Mandeville, Royale, Marigny et Dauphine, mesurant 36 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles de 100 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Royale, formant le coin des rues Royale et Mandeville.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, divisée en deux corps de logis; chacun de ceux-ci ayant 4 chambres, 2 cabinets et une cave, une cuisine en briques à deux étages ayant en tout 6 chambres, lieux d'aisance et un grand four pour boulanger.

Conditions—La moitié, ou plus, au comptant, et la balance à un an et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux en billets solidaires des acquéreurs, datés du jour de l'adjudication, et portant 8 0/0 d'intérêt par an de cette date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant des billets et transférera la police aux détenteurs des dits billets. L'acte de vente renfermera la clause de non aliénation et les 5 0/0 frais d'avocat et de ventes sans estimation en cas de procès pour obliger le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication, des taxes d'Etat et de ville de 1886 et déposera avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et au cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas à l'adjudication dans les quinze jours qui suivront cette formalité, ils seront déclarés en défaut.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

Beaux Meubles pour salle à manger et chambres à coucher.

Ornements élégants pour cheminée.

Pendules et Candelabres en bronze.

Bronze et imitations Bronzes et Tableaux à huile.

1 Barouche neuve pour famille avec harnais.

1 Phaeton Albany, neuf.

1 Cheval de famille, doux, âgé de 7 ans environ.

1 Chien Terre-Neuvre et une chienne.

Succession de George Porteous.

No. 16,430—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à la dernière résidence de feu George Porteous, rue Delord, entre les rues Camp et Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mars 1886, le contenu du dit local, comprenant un grand assortiment de choix de meubles de maison, etc., trop long à mentionner et à énumérer.

Conditions—Comptant.

27 mars—

Stock de la Compagnie d'Assurance du Sud.

Succession de George Porteous.

No 16,430—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale. JEUDI, 8 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mars 1886 pour le compte de ladite succession:

10 actions du stock de la Compagnie d'Assurance du Sud.

Conditions—Comptant.

27 mars—27,31—avril 3 jusqu'à la vente.

Résidence luxueuse

RUE DE L'ESPLANADE,

Située dans la partie la plus délicieuse et la plus aristocratique de ce splendide boulevard.

Formant le coin de la rue Marais, dans le même ilet et à proximité des résidences de **MM. Godchaux, Beltran, Tricou, Slocomb, Rathbone, Legendre, et autres.**

PAR SPEAR & ESCOFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, la propriété de valeur décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Esplanade, Kerlerec, St-Claude et Marais,** formant le coin des rues **Esplanade et Marais,** et mesurant, mesure américaine, 47 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue **Esplanade,** sur 120 pieds de profondeur et face à la rue **Marais,** 116 pieds 10 pouces 4 lignes sur son autre ligne de profondeur et 25 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, élégante et artistement finie pour famille, dans le voisinage le plus agréable de cette ville, et ayant au rez-de-chaussée une grande galerie devant, large corridor, salon spacieux, salles à manger, cuisine avec un grand office, &c., et au premier étage un beau balcon, cabinet, grand couloir, 6 chambres à coucher, chambre à bain, balcons derrière et sur le côté, doubles citernes, lieux d'aisance aux deux étages, hydrant, parterres pour fleurs, &c. La propriété est dans le plus parfait état et bien réparée et est une occasion que ne doivent pas manquer ceux qui cherchent une résidence fréquemment belle et aristocratique, et l'on ne peut juger des agréments qu'elle a qu'en la visitant.

Le vendeur se réserve le droit d'occuper et de délivrer la maison à l'acquéreur vers ou avant le 1er mai 1886 sans paiement de loyer ou autre charge.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant une hypothèque spéciale et lieu et privilège du vendeur avec intérêt de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à paiement, la clause de 5 0/0 de frais d'avocat en cas de procédure judiciaires pour obliger le paiement des billets ou toute portion de ceux-ci, assurance et transfert des polices aux détenteurs des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente.

L'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1886 au dessus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—On peut visiter la propriété tous les jours de 9 à 11 A. M. et de 4 à 6 P. M. avec une carte des encanteurs.

20mars—20 21 28 à la date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés Rénumératives.

ET BIEN SITUÉES

dans le

Premier, Second et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et St-Joseph.—Magnifique résidence en briques à quatre étages.

No. 568 rue Douane, entre les rues Broad et White.—Cottage élégant.

Un grand terrain et batisses adjacents aux propriétés ci-dessus.

Magnifique terrain rue du Canal, entre les rues Broad et White, près de la station du chemin de fer du **Lac et de la ville de la Nlle-Orléans.**

Nos. 53 et 55 rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.—Magasin et résidence en briques à trois étages.

Coin des rues Douane et Liberté.—Magasin et résidence en briques à deux étages.

No. 49 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.—Magasin et résidence en briques à trois étages.

Nos. 139 et 141 rue des Remparts, entre les rues St-Pierre et Toulouse.—Deux magasins et résidences en briques à trois étages.

Lot sur la rue Jackson, entre Liberty et Franklin.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 46 rue Royale, SAMEDI, 10 avril 1886, à 12 m., il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune la liste suivante de propriétés de valeur, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 42, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Baronne, St. Joseph, Julia et Dryades,** mesurant 25 pieds de face à la rue **St. Joseph** sur une profondeur et une façade, entre lignes parallèles, de 120 pieds sur la rue St. Joseph, avec l'usage en commun d'une allée dans le fond partant de la rue Baronne à la rue Dryades. Les améliorations comprennent la splendide résidence à quatre étages formant le coin des rues **St. Joseph et Baronne** avec neuf chambres, corridors au premier, second et troisième étages, cuisine en briques à deux étages, avec douze chambres, maison pour mettre le bois et le charbon, citerne, lieux d'aisance, water work, balcons en fer faisant face aux rues St. Joseph et Baronne, etc.

SECOND DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues **Toulouse, St-Pierre, Royale et Chartres,** mesurant 26 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue **Toulouse** sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à trois étages connue par le numéro municipal 49 rue Toulouse, ayant au rez-de-chaussée une grande chambre, 2 chambres et un couloir au premier étage et 3 chambres et corridor au second étage; cuisine en briques à trois étages avec 4 chambres et 2 cabinets; cour carrelée, hydrant, lieux d'aisance, etc.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues **Douane, Liberté, Marais et Bienville** formant le coin des rues Douane et Liberté et mesurant 51 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue **Douane** sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le magasin et la résidence en briques à deux étages et le rez-de-chaussée est occupé par une épicerie et café par **Stephen Kenneir,** l'étage supérieur comme résidence avec quatre chambres environ, balcon devant, cuisine en briques à deux étages avec dix chambres, citerne, cour briquetée, lieux d'aisance, &c., &c.

4° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet compris entre les rues **Ste-Anne, Dumaine, Royale et Chartres,** mesurant 50 pieds de face à la rue **Ste-Anne** sur une profondeur de 56 pieds 2 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages connue par les numéros municipaux 53 et 55 rue Ste Anne. Le rez-de-chaussée est occupé par le magasin de modes de Mme E. Garbach, l'étage supérieur, comme résidence, avec environ 8 chambres et 2 cabinets, galerie derrière, une cuisine à deux étages dans le fond avec 2 chambres, emplacement pour le bois et le charbon, hydrant, etc., etc.

5° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet borné par les rues **Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre,** mesurant chacun environ 21 pieds 5 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations de chaque propriété consistent en une bâtisse en briques à trois étages, avec grenier à trois étages, avec grand salon au rez-de-chaussée, trois chambres au second et troisième étages, corridor sur le côté, cuisine en briques à trois étages avec une chambre à chaque étage, lieux d'aisance au premier et second étages, hydrant, etc. Ces propriétés portent les numéros municipaux 139 et 141 rue des **Remparts.**

6. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'ilet borné par les rues **Canal, Douane, Broad et White,** mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Douane** sur une profondeur de 156 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage élevé en bois en face de la rue, ayant 3 chambres et octogone ainsi qu'une cuisine adjacente à la maison, avec 3 chambres; corridor sur le côté, grand hangar à l'arrière de la cuisine, 2 citernes avec conversion, lieux d'aisance, poulailler, grand puits, galeries devant et derrière et une quantité d'arbres fruitiers.

La propriété porte le numéro municipal 568 rue Douane.

7. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus, est contigu à celle-ci et désigné par le No 10 et mesure 30 pieds de face à la rue Douane sur 156 pieds 8 pouces de profondeur.—Améliorations, hangars, lieux d'aisance, &c.

8. Un certain lot de terre situé dans le même district et l'ilet que les propriétés décrites ci-dessus 6e & 7e, désigné par le No 24, mesurant 30 pieds de face à la rue **Canal** sur une profondeur de 156 pieds 8 pouces. Toute la liste de propriétés décrites ci-dessus seront vendues conformément à des plans de Arthur de Armas et qui se trouvent à la Bourse pour qu'on s'y réfère.

9. Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberty, Franklin et Josephine, mesurant 29 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 119 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale, lieu et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets ou partie quelconque, et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs devront assurer les propriétés pour un montant satisfaisant aux vendeurs et tranférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets jusqu'à leur paiement final, rembourser les primes non expirées d'assurances, garantir le paiement et payer toutes les taxes pour l'année 1886 au-dessus du prix d'adjudication; les acquéreurs seront aussi requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

20mars—20 21 27 28 av3 à la vente

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Aloïs Wagner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E." No 16,822.

Machines, "guages", "vats", bouilloires, syphons, bouteilles à eaux minérales et autres choses, nécessaires à l'exploitation d'une fabrique d'eau de seltz et d'eau minérales de première classe; 4 wagons, 2 mulets, 1 cheval, etc., etc. Aussi un lot de meubles de ménage.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville—LUNDI, 29 mars 1886, à 11 heures A. M., aux Nos. 133, 135 et 137 rue des Français, entre Remparts et St-Claude, 3me District, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 19 mars 1886, il sera vendu à l'encan le contenu et les accessoires de la fabrique d'eau de seltz et d'eaux minérales, ainsi qu'un lot de meubles de ménage, appartenant à ladite succession, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

20mars—20,25,27.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers de Marie Martinez.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, le 10 avril 1886, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Pontchartrain, dans le Troisième District de cette ville, lequel est porté le numéro 131, d'après un plan dudit faubourg fait par Joseph Pilié, alors voyer de cette ville, en date du 4 mai 1834, et annexé à un acte passé pardevant H. Pédesclaux, alors notaire en cette ville, le 13 mai 1834; ledit lot mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas, 60 pieds de face à la rue Fortin et 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure française.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente, privilège du vendeur et hypothèque, ainsi que toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27mars—27 av3 8 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PLACEMENT AVANTAGEUX

VENTE PÉREMPTOIRE

DE

PROPRIÉTÉS DANS LE PREMIER ET DEUXIÈME DISTRICTS.

POUR CLORE LES SUCCESSIONS DE

Mr. ET Mme.

JEAN JACQUES ISNARD,

No. 193 rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, à côté du magasin de Pianos de Junius Hart,

Maison de résidence en briques, à deux étages et demi.

Au coin des rues Dumaine et St. Claude, une maison de résidence à un étage, en briques, à deux corps de logis, avec mansardes.

No. 91 rue Dauphine, entre les rues Conti et St-Louis, bâtisses à UN ÉTAGE avec MANSARDE.

UN GRAND TERRAIN sur lequel, à l'arrière plan, s'élève une bâtisse en briques, à deux étages, bâtisse contigue à la première et faisant face à la rue Dauphine.

Au coin des rues St. Louis et Bourgogne, UNE MAISON DE RÉSIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES, A DEUX ÉTAGES, avec trois autres bâtisses faisant face rue Bourgogne, portant les Nos. 112 et 114 de la susdite rue.

No. 124 de la rue St. Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne, UNE MAISON DE RÉSIDENCE A DEUX ÉTAGES EN BRIQUES.

Au coin des rues Remparts et St. Louis, UNE MAISON DE RÉSIDENCE AVEC MAGASIN en briques avec ATTIQUE.

Nos. 68 et 70 de la rue Ste. Anne, entre les rues Royale et Bourbon, un VASTE TERRAIN avec des BATISSES EN BOIS qui s'y trouvent.

No. 79 rue Perdido, entre les rues Remparts et Dryades, une BATISSE EN BRIQUES A DEUX ÉTAGES AVEC ÉCURIES.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre les rues Gravier et Commune AU DERNIER ET PLUS OFFRANT, QUELLE QUE SOIT L'ENCHÈRE, les propriétés de valeur dont voici la liste, pour clore les successions de M. et de Mme JEAN JACQUES ISNARD, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° **Un certain morceau de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, dans le carré d'ilet borné par les rues **Perdido, Gravier, Remparts et Dryades,** mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de façade rue **Perdido,** sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois faisant face à la rue Perdido, avec écurie pour neuf animaux; une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière, avec deux chambres et un cabinet à l'étage inférieur; deux chambres à l'étage supérieur, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc., propriété portant le No 79 de la rue Perdido.

Cette propriété est vendue sujette à un bail échéant le 31 août 1886, au taux de $20 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

2° **Un certain vaste terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Ste-Anne, Royale, Orléans et Bourbon,** mesurant 57 pieds de face rue Ste Anne 57 pieds de largeur à la limite intérieure sur une profondeur côté de la rue Royale, de 50 pieds 10 pouces et 2 lignes, et, côté de la rue Bourbon, 50 pieds 11 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant deux chambres, un grand auvent en bois sous lequel est établi un dépôt de bois et de charbon, il y a aussi hydrant, lieux d'aisance, etc., La propriété porte les numéros municipaux 68 et 70 de la rue Ste-Anne. Elle est louée jusqu'au 31 mars 1886, à raison de $10 par mois.

3° **Un certain terrain,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Remparts, St-Louis, Bassin et Conti,** formant le coin des rues **Remparts et St-Louis,** et mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face rue St-Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, faisant face rue des Remparts de 60 pieds 8 pouces 7 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec attic, ayant 4 chambres et un cabinet au premier étage, et 2 chambres, 2 cabinets dans l'attique; cuisine en briques, à 2 étages avec 2 chambres, cour briquetée, citerne, lieux d'aisance, etc. Le coin est occupé par M. Aicard, comme magasin de tabac; et la partie faisant face à la rue des Remparts, par Mme H. Aicard, fabricante de fleurs artificielles. Cette propriété est louée au chiffre très réduit de $40 par mois. Pas de bail.

4° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues **St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne,** mesurant 26 pieds 11 pouces de façade rue St Louis, sur 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages ayant salon double avec portes à coulisse et deux cabinets au premier étage, etc. chambre au second, gaz partout, balcon en fer rue St Louis, corridor sur le côté, allée, cuisine à deux étages en briques avec 4 chambres, cour briquetée, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., et portant le No municipal 124 de la rue St Louis. Cette propriété sera vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1886, au taux de $35 par mois.

5° **Un certain terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **St-Louis, Bourgogne, Dauphine et Toulouse,** formant le coin des rues **Bourgogne et St-Louis,** et mesurant 32 pieds de façade rue St-Louis, sur une profondeur et façade de 128 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la rue **Bourgogne.**

Les améliorations comprennent, premièrement, une grande maison en briques, à deux étages, formant l'angle des rues St-Louis et **Bourgogne,** partie inférieure de laquelle est occupée comme magasin d'épiceries au détail et buvette; la partie supérieure comme résidence, avec deux chambres, cuisine en briques d'une chambre, hydrant, citerne, lieux d'aisance, gaz dans la bâtisse principale, ayant cour briquetée; deuxièmement, une bâtisse à un étage avec quatre chambres, une petite cuisine en briques, une chambre, hydrant, lieux d'aisance, et troisièmement, une bâtisse à un étage avec deux chambres et deux cabinets, galerie, cuisine à deux étages avec deux chambres; cour briquetée, hydrant, lieux d'aisance. Cette propriété est louée au mois, sans bail, au prix extrêmement modique de $70.

6° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St-Louis et Conti, mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Dauphine sur 31 pieds 7 pouces 2 lignes à l'arrière, sur une profondeur de 129 pieds 1 ligne.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec attique, portant le No. municipal 91 de la rue Dauphine, ayant 4 chambres, cabinet, office à l'étage inférieur; dans l'attic, 2 chambres; une cuisine en briques à deux étages ayant 5 chambres et une cave, poulailler, hydrant, citerne, cour pavée, etc., etc.

7° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que le précédent, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds, 8 pouces de façade rue **Dauphine,** sur 30 pieds, 4 pouces et 2 lignes de largeur à l'arrière, sur 129 pieds, 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, à distance de la rue, ayant 6 chambres.

8° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Dumaine,** St-Claude, Tremé et Ste-Anne, formant le coin des rues St-Claude et Dumaine, et mesurant 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de façade rue **St-Claude,** sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, rue **Dumaine,** de 127 pieds 10 pouces, 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques solidement construite d'un étage avec attique, maison convenable comme résidence de famille ayant 4 chambres et 2 cabinets sur l'étage inférieur; 2 chambres dans l'attique; cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres, arrières cours, auvent, etc., citernes, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété est louée au mois au taux de $38.

9° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Canal, Douane, Bourgogne et Remparts,** mesurant 33 pieds 9 pouces 4 lignes de façade rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la splendide maison de résidence en briques, à deux étages, configué au **magasin de pianos de Junius Hart,** ayant, au premier étage corridor d'entrée, trois chambres avec portes à coulisse; quatre chambres au second étage trois chambres à l'étage supérieur: une cuisine en briques à deux étages, la bâtisse ayant quatre chambres, citerne, hydrant, cour pavée avec dalles et briques, allée de côté, etc. Sur la rue du **Canal,** il y a un beau véranda en fer.

Cette propriété porte le No municipal 193 de la rue du Canal, et est louée jusqu'au 31 mars 1886.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites se vendent d'après des plans et des mesures fournis par Edgar Pilié, architecte, en date du 6 février 1886, qui sont aujourd'hui déposés à la Bourse pour qu'on s'y réfère.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs; le reliquat s'il en est, à un crédit de une et deux années à partir du jour de la vente, en billets divisés en coupons à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale, et privilège du vendeur avec la clause usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets; assurance sur les améliorations jusqu'à parfait paiement de la dette, et les polices d'assurances transférées aux détenteurs des billets, jusqu'à leur paiement, ainsi que toutes les autres clauses de garanties habituelles. Les taxes de l'année courante sur les propriétés sus décrites doivent être payées par les acquéreurs en sus du prix de leur adjudication. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 mars—14 21 27 à la vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 30 mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Valance et St. Denis, près du cimetière, la vacherie de Mme Frantz Kip, se composant de:

36 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de véler.

1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 1 charrette à coton et 1 do. à provision, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant, de $50 à $100 trois mois, de $100 à $200 six mois, et au-dessus de $200 un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

24 mars—

Belles vaches laitières avec veaux et magnifiques terrains.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 1er avril 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Dauphine et Flood.

25 belles vaches laitières, chacune ayant veau.

Aussi—Sept lots de terre sur lesquels a lieu la vente des vaches, désignés comme suit: No. 7 face à la rue Dauphine; les Nos. 9, 10, 11, 12 face à la rue Flood, et 19 et 20 face à l'avenue Caffin.

Conditions—Pour les vaches: Au-dessous de $100 comptant; de $100 et au-dessus, trois mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.—Pour les terrains: Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un an en billets portant 6 0/0 d'intérêts par an du date et hypothèque.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

28mars—

MEUBLES.

La pension No 106 rue Bourbon.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 1er avril 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 106 rue Bourbon, en face de l'Opéra—

Les meubles meublant de la dite pension, comprenant quinze chambres parfaitement meublées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 mars—

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Articles de tailleurs, Draps, Casimirs, etc., etc.—Dans l'affaire de

Auguste Meyer contre Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 17,106.

Vente par le Syndic provisoire.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—LUNDI, 29 mars 1886, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, No 11 rue du Camp, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 15 mars 1886, je procéderai à la vente de ce qui suit, savoir:

Le contenu de l'atelier de tailleurs No 11 rue du Camp, consistant en partie de vêtements confectionnés, draps, casimirs, garnitures, etc., etc.

Le tout conformément au tableau enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16 mars—16, 23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse de Jefferson.—Succession de Martin Schilder et épouse.—Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse de Jefferson, No 298.—Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, en date du 18 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart Sud-Ouest de l'ilet No 16, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Nouveau Carrollton, dans la paroisse de Jefferson Etat de la Louisiane, ayant 145 pieds de face à la rue Cooper sur une profondeur de 155 pieds sur la rue Dakin; le dit ilet est borné par les rues Cooper, Dakin, Upperline et Addison, conformément à un plan de B. Buisson, voyer, en date du 10 mai 1837 déposé au bureau du Recorder de la dite paroisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

18 mars—18 27—avril 3,10,17

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Maison en bois confortable sur la rue Roman, entre Labarpe et Lapeyrouse.

Succession d'Hyppolite Landry Buchery.

No. 8,992 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1886, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant une jolie résidence, ayant galerie de côté, trois chambres, cabinets, cuisine, etc., et tous les droits, voies, privilèges, etc., située dans le Troisième District de cette ville, bornée par les rues Roman, Labarpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 49 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 49 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Henry E. Ker, notaire.

20 mars—20, 27—avril 3, 10 17, 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison.

Argenterie.

Succession de N. M. Benachi.

No 16,842—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—MERCREDI, 31 mars 1886, à 10 heures et demie a. m. il sera vendu à l'enchère publique, au No 425 Chemin du Bayou, en vertu et conforme ment à un ordre de vente rendu par l'Honorable William T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 mars 1886,—

Tous les meubles qui se trouvent dans ladite maison, consistant en un bel ameublement de salon, lit et literie, chaises, tables, etc., un lot d'argenterie.

—Aussi—

Une vache et deux génisses.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 mars—20,27,31.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à l'encan.

Succession de John Andrews.

No 16,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet. — MARDI, le 6 avril 1886, à 11 A. M., à l'encoignure des rues Felicity Road et Coliseum en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mars 1886, il sera vendu à l'encan—

Tous les meubles élégants et effets mobiliers qui appartiennent à la dite succession et le contenu du dit local, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

26 mars—26,27,28—avril 3 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence sur la rue Franklin

Succession d'Elizabeth Lotz, veuve de Frederick William Nolting.

No 16,720.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 mars 1886, il sera vendu, à l'encan—

Le lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White, Thalie et Erato, désigné comme lot No 10 et mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 96 pieds 11 5/8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 363 rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et fera un dépôt 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.

16 mars—16,27—avril 3,10,17

BRADSTREET'S.

Bradstreet's, the weekly financial and commercial newspaper published by The Bradstreet Mercantile Agency, is now in its thirteenth volume and stands at the head of all the financial and commercial periodicals of this country and is surpassed by none in Europe. In the twelve volumes already issued can be found more original and carefully prepared matter—facts and figures—relating to business topics than can be found in any other periodical for the same period. Nor is it surprising that it has reached and maintains this position, for it is owned and published by a large corporation—The Bradstreet Company, with its cash capital and assets of over $1,400,000, its nearly 100 branch offices, and its small army of over 1000 salaried employees and 65,000 regular correspondents. This organization makes extensive investigations into industrial and other matters, gathers full reports of the condition and prospects of the leading crops, and exhibits regularly the state of business, practically making *Bradstreet's* the authority as to the condition and prospects of the commercial world. It needs but a glance at the newspaper to satisfy any one that its publishers have been ambitious more than avaricious, for in no way are its pages made up to cater to the popular taste or to serve the purpose of loud or insinuating advertisers. No trivial or sensational matters are ever to be found in its columns, but the whole 900 large pages a year is so solidly packed with news, reports, discussions, decisions and data as to make *Bradstreet's* an acceptable and a most indispensable journal for progressive business men.

27mars—1f